

Paul Colline
(1895-1980)

Chansonnier, auteur, interprète, acteur, réalisateur

Né à Paris, il est tout d'abord chansonnier. En 1920, il rencontre René Dorin, avec lequel il se lie d'amitié. A deux ils écrivent de nombreux sketches, et les paroles de la revue X.Y.Z. ("On s'en fout", 1934). Revuiste, Paul Colline adapte en 1926, les paroles de l'opérette No ! No ! Nanette ! en compagnie de Georges Merry : "Heureux tous les deux", "Thé pour deux"... Pour la revue En pleine jeunesse, il écrit "Déjà", sur une musique de Paul Maye. Marie Dubas l'interprète en décembre 1928 au Concert-Mayol. Paul Colline l'enregistre en juin 1931. En 1929, il signe les paroles de "C'est si bon quand c'est défendu", sur une musique de Maurice Roget. Marie Dubas la popularise. Il se produit en 1932 au Théâtre de l'humour ("On stocke !") et à l'Alhambra en février 1933, où il crée "Quand c'est aux autos de passer" (Paul Colline/Paul Maye). Paul Colline passe à la radio, et se tourne dès le début des années 30 vers le cinéma. Il joue Planchet dans Les Trois Mousquetaires (Henri Diamant-Berger, 1933). En tant que scénariste il participe aux Rivaux de la piste (Serge de Poligny, 1933), et surtout écrit la série des Adémaï dans lesquels joue Noël-Noël : Adémaï aviateur (Jean Tarride, 1934), Adémaï au Moyen-Age (1935), Adémaï bandit d'honneur (Gilles Grangier (1942)... Il réalise Adémaï au poteau-frontière (1949), et y remplace Noël-Noël dans le rôle titre. En 1954, il joue dans Si Versailles m'était conté et l'année suivante dans Si Paris nous était conté de Sacha Guitry. Il décède en 1980.

© Hall de la Chanson